

Postulat « Goulet route du Village 44 / 19 village d'Echichens »

Lors d'une rencontre avec un gendarme dans le cadre de Police Proximité, je me suis renseigné quant au principe de priorité dans le passage devant ma maison (Route du Village 44). En effet aux heures de pointe, en plus du fort trafic, il arrive que des mauvaises humeurs s'expriment avec des coups de klaxon. Chaque automobiliste pensant avoir la priorité.

Il s'avère que sur la partie droite de la route en circulant d'ouest en est (soit depuis le carrefour Echichens Croisée en direction du carrefour de l'église) il y a un renflement (voir photo « Entrée ouest »). Ce qui de facto, selon le gendarme interrogé, fait perdre la priorité aux voitures circulant en direction du carrefour de l'église. Ce qui est loin d'être évident pour un automobiliste, le renflement n'étant pas très marqué.

Voici le conseil du gendarme interrogé : installer des signaux routiers type « Laisser passer les véhicules venant en sens inverse » – flèches noir et rouge, ceci à l'entrée ouest et « Priorité par rapport aux véhicules venant en sens inverse » - flèches rouge et blanche, ceci à l'entrée est.

Cette signalisation aurait le mérite d'éclaircir la situation, vu le renflement non évident. De plus elle résout 3 problèmes :

1. Lorsque les voitures en provenance de la place de l'église cèdent la priorité, il se forme un bouchon au carrefour du village, ce bouchon empêchant les voitures en provenance et à destination Silo – est du village de circuler.
2. Lorsque aucune voiture en provenance de l'entrée est et de l'entrée ouest ne cède la priorité, les voitures occupent les trottoirs nord et sud afin de pouvoir se faufiler et finalement se croiser, cela au détriment des piétons (sentiment de non sécurité de la part des parents avec enfants).
3. De diminuer les coups de klaxon (ceci est un espoir...)

Pour une meilleure compréhension, voir les photos « Carrefour église », « Entrée ouest » et « Entrée est ».

Avec mes remerciements pour votre attention.

Philippe Roéhat, rapporteur

